



## Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

### Grenoble 1<sup>ère</sup> au baromètre vélo de la FUB !

#### Un développement des déplacements à vélo à étendre à toute la région grenobloise

Du 9 septembre au 30 novembre 2019, la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), dont l'ADTC est membre, a ouvert la seconde édition de l'enquête nationale intitulée «Baromètre parlons vélo des villes cyclables 2019». Avec plus de 184 000 réponses en France, cette enquête constitue la plus grande enquête au monde auprès des cyclistes. Les résultats de ce baromètre ont été annoncés lors du congrès de la FUB à Bordeaux ce 6 février 2020.

#### **Grenoble 1<sup>ère</sup> au baromètre vélo de la FUB dans la catégorie des villes de 100 à 200 000 habitants avec une forte progression**

En 2020, Grenoble confirme sa première place obtenue il y a 2 ans avec une note moyenne de 4,12 / 6, 1<sup>ère</sup> moyenne de France pour les communes de + de 20 000 habitants et 4<sup>e</sup> en intégrant les plus petites communes.

Parmi les 25 communes classées dans la région grenobloise, Crolles, Eybens, Grenoble, Meylan et St Egrève obtiennent la moyenne

L'ADTC remercie les militantes et militants qui depuis longtemps travaillent dans l'ombre ou non pour faire de Grenoble une ville où on peut se déplacer efficacement à vélo en sécurité.

#### **Le développement des déplacements à vélo**

L'ADTC poursuivra son rôle d'aiguillon envers les pouvoirs publics afin de permettre à toutes et tous et à tout âge de pouvoir circuler à vélo sur tout le territoire de la région grenobloise, les communautés d'agglomération ou de communes notamment :

- en proposant de mettre en place des plans de circulation évitant le transit automobile à l'intérieur des quartiers pour sécuriser et favoriser les déplacements à vélo sans aménagements cyclables séparés (plan de circulation dit en marguerite)
- en proposant de développer des itinéraires cyclables séparés de la circulation motorisée, et sans conflits avec les piétons, pour une juste prise en compte des différences de vitesse sur les axes de transit automobile.
- en développant le Savoir Rouler à l'école
- en associant les usagers cyclistes en amont des projets afin de bénéficier de leur expertise pour réaliser des aménagements adaptés, où toutes les catégories de cyclistes se sentent en sécurité.
- en assurant la continuité des aménagements (même en période de travaux).

**L'ADTC - Se déplacer autrement invite la presse, les candidats et les citoyens à s'emparer des résultats du baromètre pour alimenter les débats des municipales dans chaque commune : le vélo doit trouver sa place partout.**

#### **Contact Presse :**

- Emmanuel COLIN de VERDIÈRE, secrétaire ADTC - Se déplacer autrement
- Benoît LE BRUN, Administrateur ADTC - Se déplacer autrement